

NOTICE D'UTILISATION



TSC-ID-101-V01-FR

THE SEARIAL CLEANERS
STOP WONDERING  START CLEANING

THE SEARIAL CLEANERS

STOP WONDERING START CLEANING

Ce guide vous permettra de vous familiariser avec votre collecteur de déchets, mais également de suivre les étapes nécessaires à son installation et à sa bonne utilisation.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous écrire :
aftersales@searial-cleaners.com

NUMÉRO DE SÉRIE

SOMMAIRE

Conditions d'utilisation.....	4
Dimensions du Bebot.....	5
Groupes principaux	6
Présentation des boutons	7
Charger les batteries	12
Démarrage du Bebot	14
Fixation du tamis	14
Déchargement.....	15
Stockage	15
Nettoyage	16
Rateau	17
Règles de sécurité et garanties.....	18

CONDITIONS D'UTILISATION



Ne pas utiliser quand il pleut

Ne pas utiliser quand il y a du brouillard

Ne pas utiliser sur la neige/glace

Ne pas utiliser sur sable humide.

Ne pas utiliser sur une plage à galet.

Lever le sand sifter lors des déplacements hors plage.

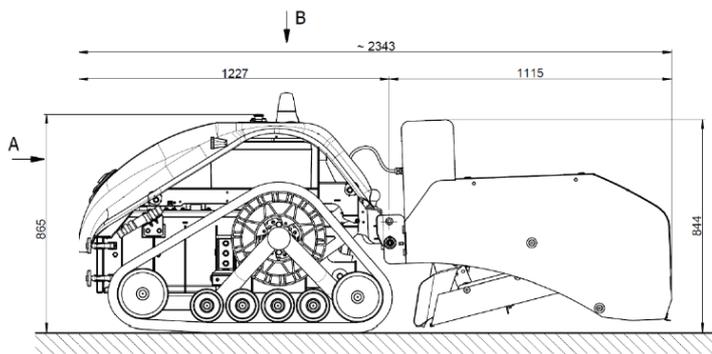
Pour éviter une surchauffe du Bebot, laisser **refroidir 5 min toutes les 40 min d'utilisation.**

Ouvrir la porte du sand sifter uniquement quand il est relevé au maximum.

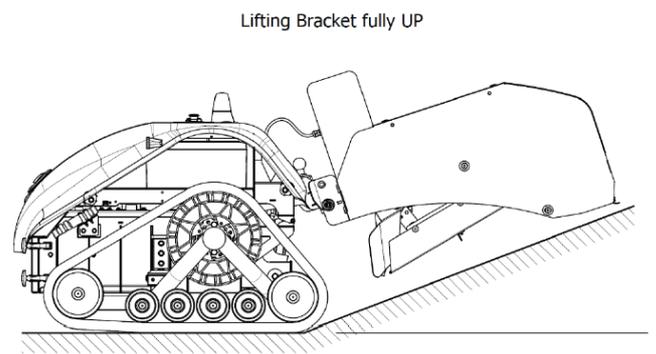
Le Sand Sifter peut tamiser le sable jusqu'à **10cm de profondeur maximum.** L'opérateur doit adapter la profondeur de tamisage en fonction des conditions d'utilisation en utilisant le joystick droit.

Si le sable s'accumule dans le Sand Sifter pendant l'opération et que le BeBot se met à ralentir et pencher en arrière, cela signifie qu'il faut diminuer la profondeur de tamisage.

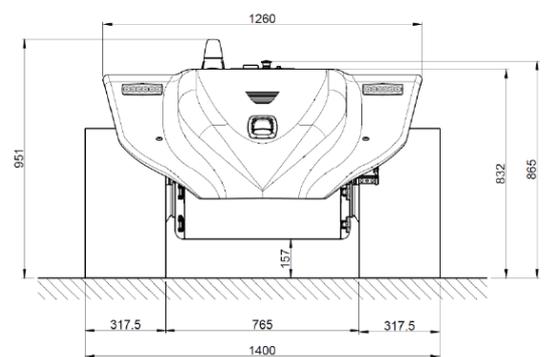
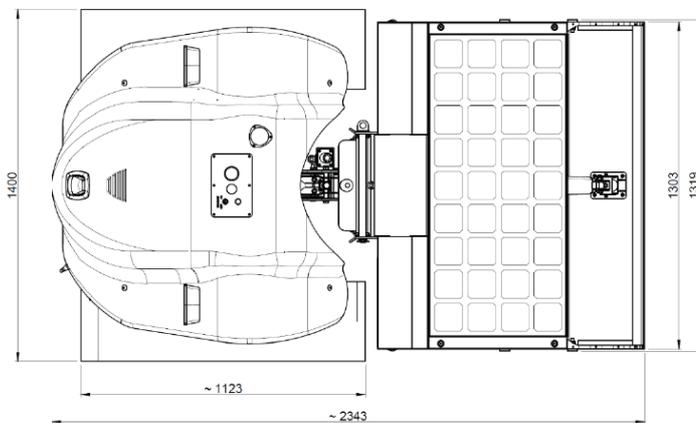
DIMENSIONS DU BEBOT



View from "B"

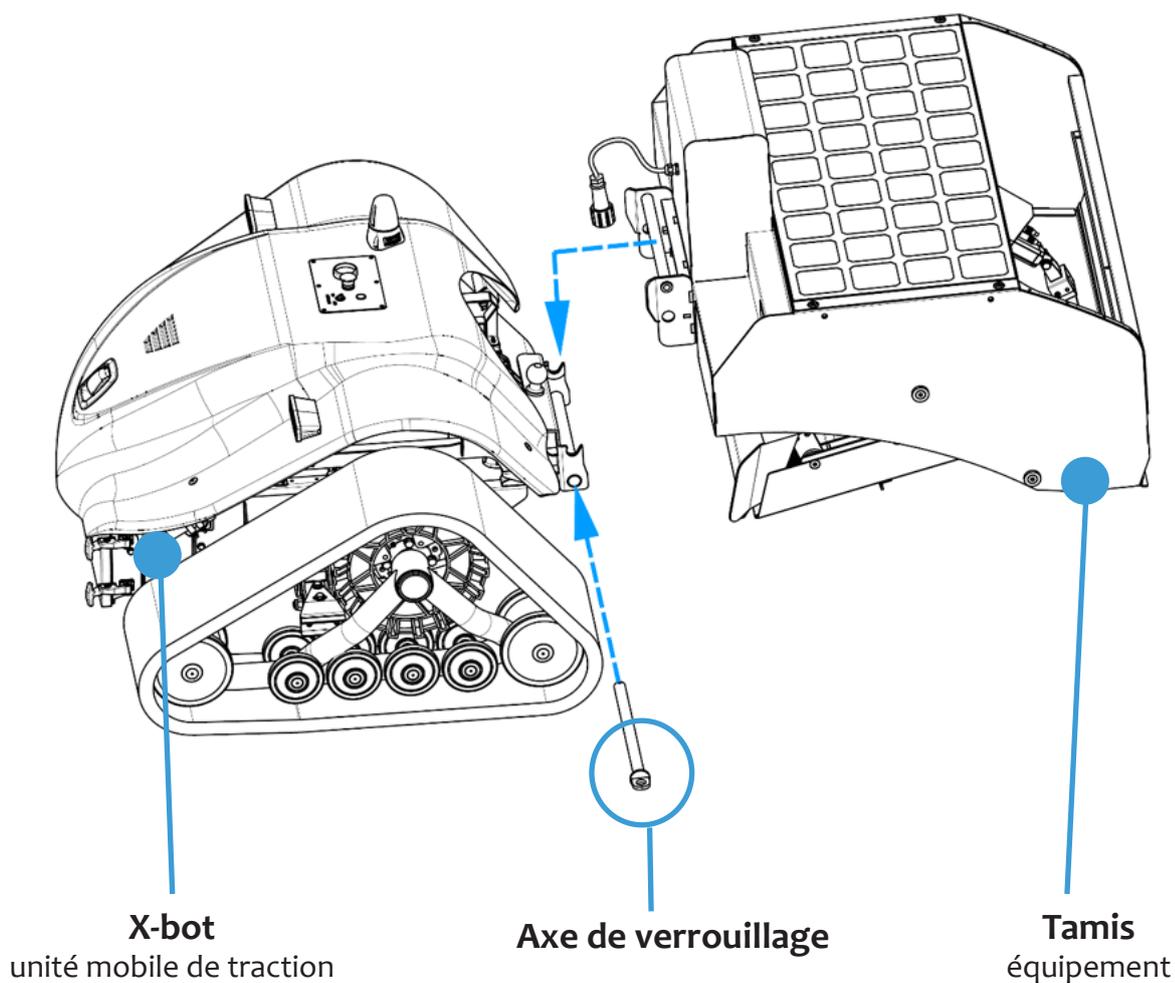


View from "A"



Les mesures sont exprimées en mm.

GROUPES PRINCIPAUX



Radio transmetteur
Télécommande

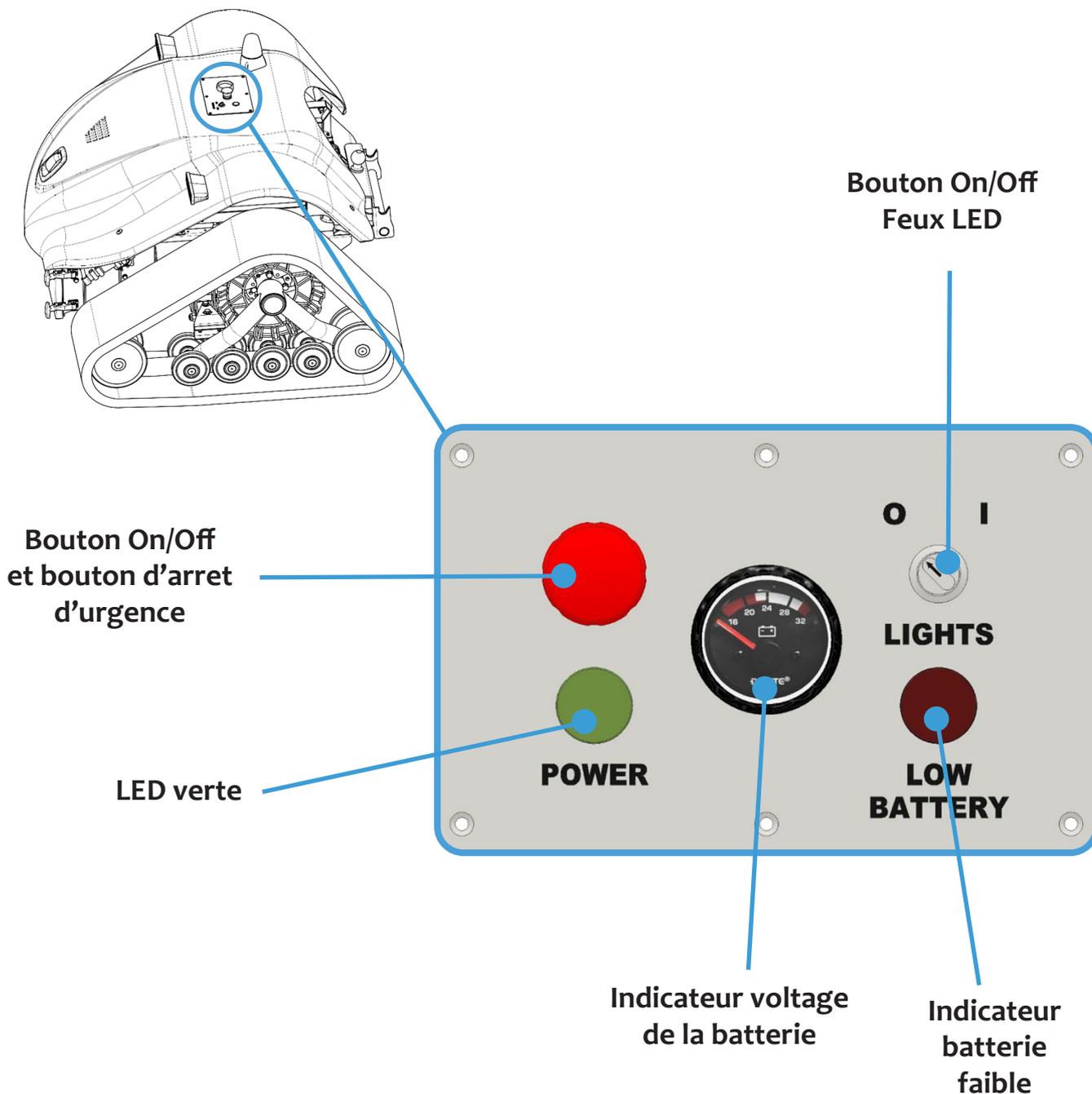


Chargeur batterie



PRÉSENTATION DES BOUTONS

Panneau de contrôle Bebot





Description Trims

Les Trims sont des combinaisons qui permettent d'ajuster plusieurs paramètres sur le Bebot :

Pour chacune : droite/haut : augmenter, gauche/bas : diminuer

Trim 1 (T1) : pour ajuster la profondeur de tamisage

Trim 2 (T2) : pour ajuster la levé du tamis

Trim 3 (T3) : pour ajuster la vitesse du Bebot

Trim 4 (T4) : pour ajuster vitesse de rotation du Bebot

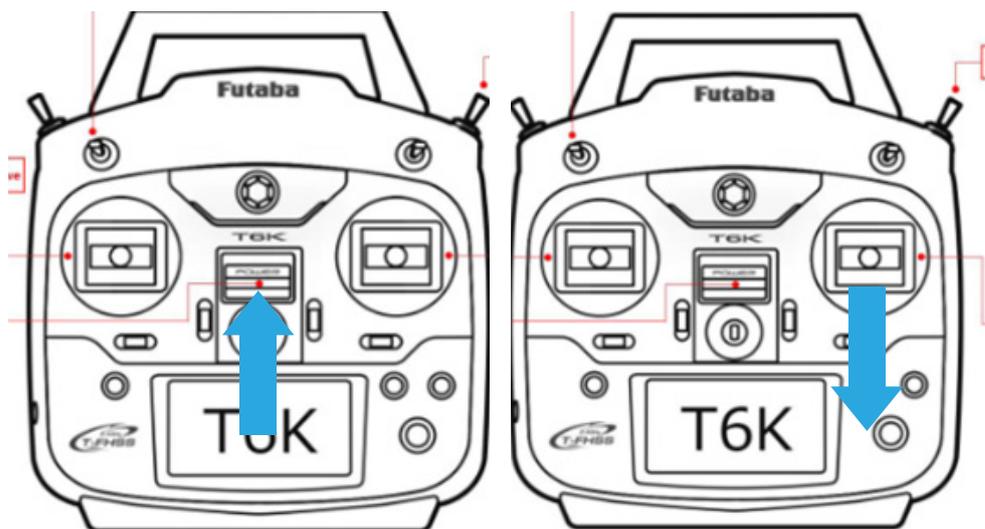
On peut voir le statut de chaque Trim sur l'écran de la télécommande.

Toujours vérifier que toutes les trims sont bien à zéro avant de démarrer le Bebot pour éviter des mouvements inattendus.



exemple de statut de Trim 2

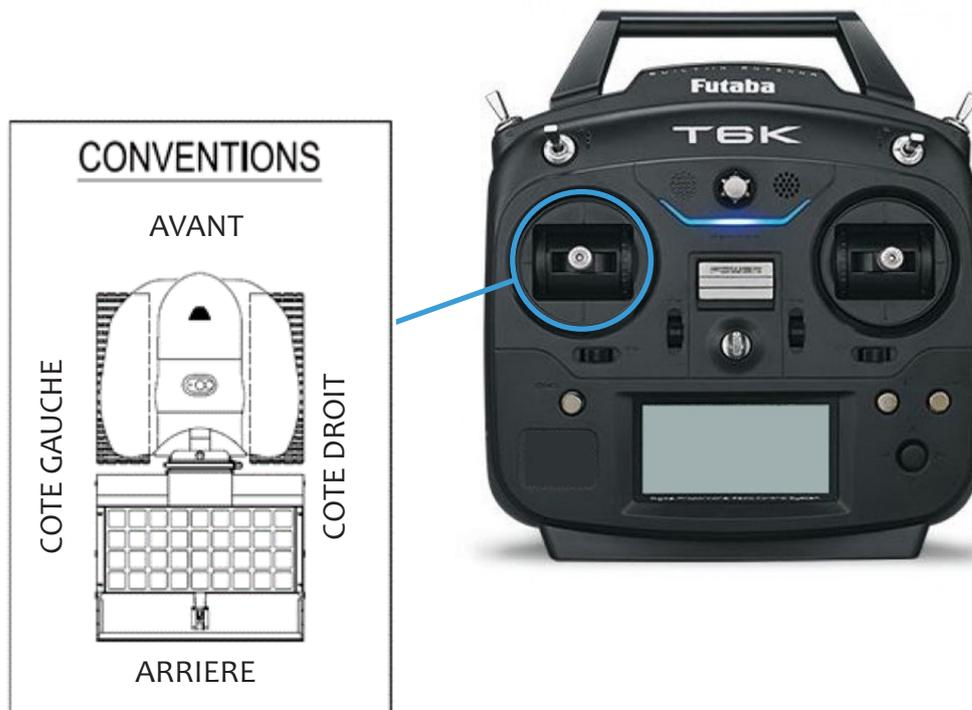
Démarrage télécommande



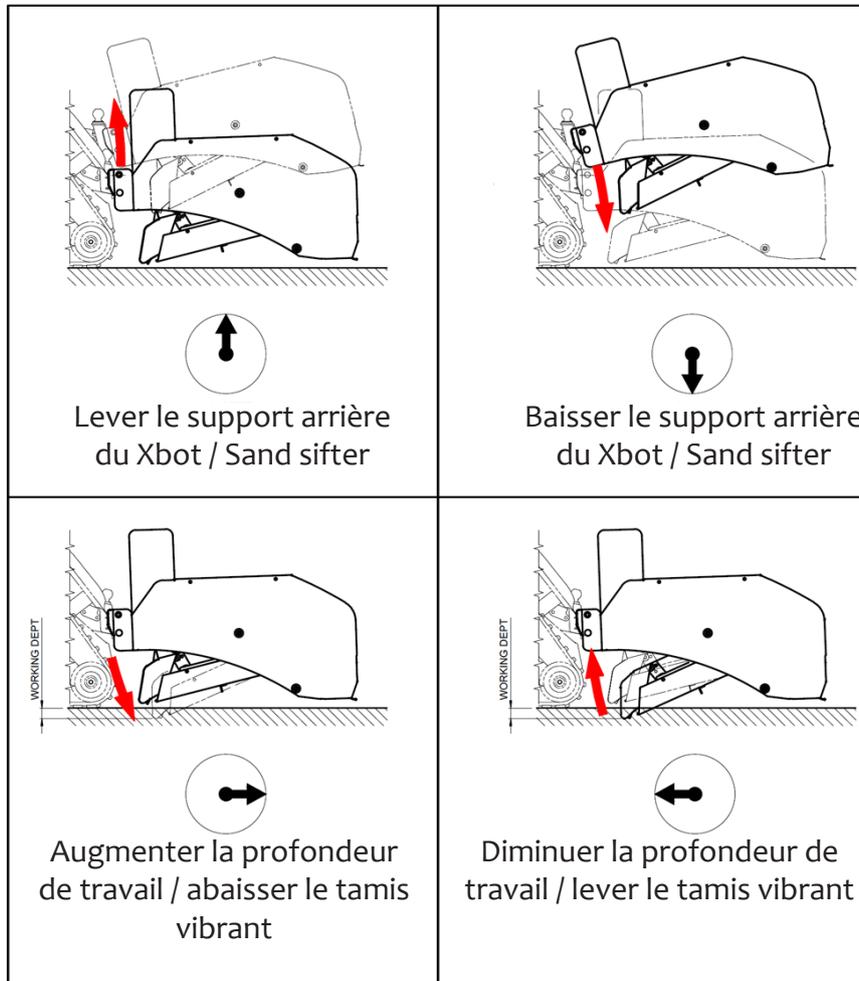
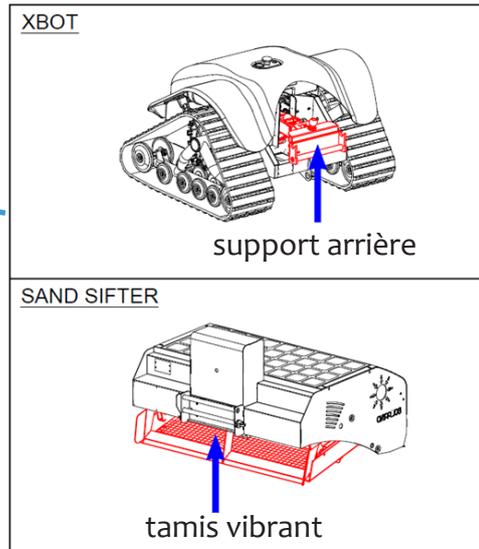
Allumez la télécommande en poussant le bouton central argenté vers le haut. La télécommande émet un bip. Poussez la manette de droite vers le bas (une brève pression) : la télécommande se connecte au X-Bot.

Déplacements du Bebot

Sélecteur gauche : direction du bebot



Sélecteur droit : profondeur tamis et intensité vibrations



Attention : avant de faire fonctionner le Bebot, assurer vous que le tamis est complètement relevé.

Activer le tamis et la trappe



CHARGER LES BATTERIES



Les batteries doivent être chargées après chaque utilisation.

1. Déconnecter les batteries du connecteur



2. Connecter le connecteur du chargeur des batteries aux batteries.



3. Brancher le chargeur au réseau 220 Volts AC / 50 Hertz
Le connecteur peut différer suivant les spécificités de chaque pays.



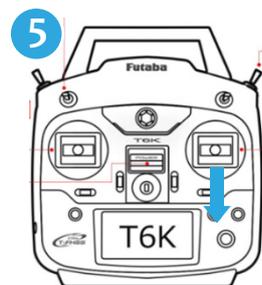
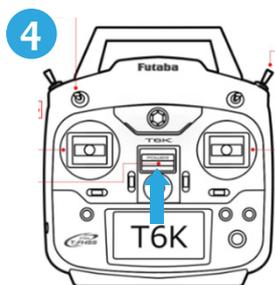
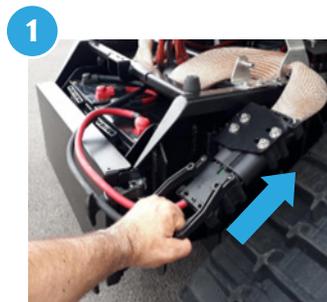
4. Si les batteries sont complètement déchargées, le chargeur fonctionnera pendant 6/8 heures.
Quand les batteries seront chargées à 100%, la LED verte s'allumera.

A la fin de la charge, déconnecter le chargeur du réseau, puis déconnecter le connecteur du chargeur des batteries.



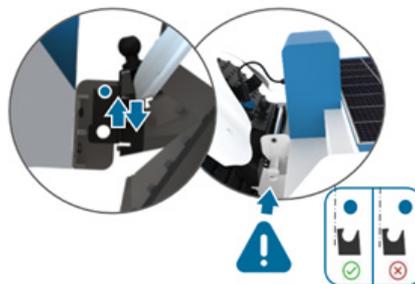
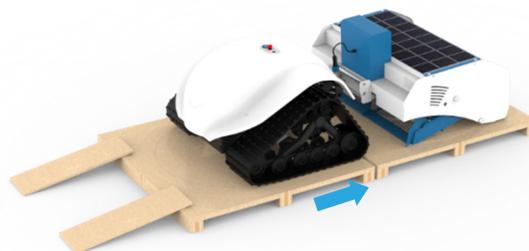
DÉMARRAGE DU BEBOT

1. Assurez-vous que la batterie est branchée au système.
2. Activez le bouton rouge, sur le dessus du X-Bot. Un voyant orange clignote.
3. **Éteignez systématiquement la télécommande lorsque vous entrez dans le périmètre de « zone de travail » de 2 m autour du BeBot.**
4. Allumez la télécommande en poussant le bouton central argenté vers le haut. La télécommande émet un bip.
5. Poussez la manette de droite vers le bas (une brève pression) : la télécommande se connecte au X-Bot.



FIXATION DU TAMIS

1. Alignez la palette du X-Bot et celle du tamis.
2. Déplacez le X-Bot vers l'arrière pour aligner les systèmes d'ancrage du tamis et du X-Bot.
Avvertissement : ne branchez ni ne débranchez jamais le tamis lorsque le X-Bot est allumé.
3. Éteignez le X-Bot, branchez le câble du tamis à l'arrière du X-Bot.
4. Rallumez le X-Bot.
Ne faites pas avancer le X-Bot au risque d'arracher le câble.
5. À l'aide de la manette de droite de la télécommande pour aller vers le haut et vers le bas, rentrez l'attelage du sand sifter dans celui du X-Bot.
6. Une fois le tamis verrouillé, mettez l'axe de verrouillage et la goupille en place.



Pour déconnecter le tamis, faire les étapes en sens inverse. Attention à débrancher le câble une fois le sand sifter déconnecté.

DÉCHARGEMENT

Des rampes sont fournies pour permettre au BeBot de descendre des palettes en toute sécurité.

Relevez le tamis à la hauteur maximale et faites descendre le BeBot de la palette à l'aide de la rampe.



STOCKAGE

Stockez toujours le Bebot dans **un endroit sec**, à une température **entre 5 °C et 30 °C**. Posez le sand sifter sur le sol, attaché ou non au xbot.

Pendant le stockage, la batterie doit être rechargée toutes les 3 à 5 semaines pour éviter qu'elle ne se détériore.
Charger les batteries après chaque utilisation.



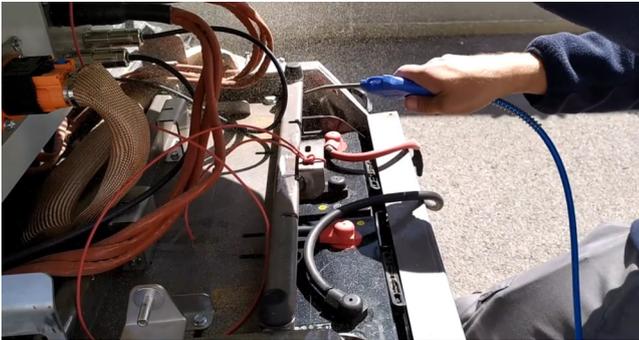
NETTOYAGE

Après chaque utilisation, nettoyez le BeBot :

- Nous vous recommandons d'utiliser un souffleur d'air pour enlever le sable facilement.
- Vous pouvez utiliser de l'eau claire. Ne vaporisez pas d'eau sur le boîtier électronique ni sur la batterie.



Ne pas utiliser de nettoyage à haute pression



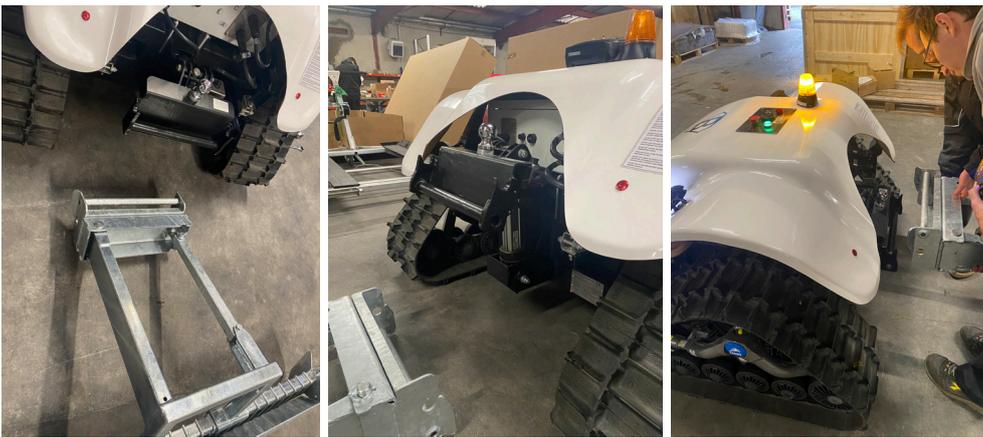
RATEAU

Deux personnes sont nécessaires au montage du rateau.

1- Assembler le rateau avec les pièces A et B. Visser avec les 4 vis fournies.



2- Mettre l'assemblage en face de la fixation du xbot. La fixation doit être en position haute.



3- A l'aide de la télécommande, faire reculer le xbot jusqu'à pouvoir accrocher le rateau dans l'axe supérieur de la fixation. Faire passer l'axe C entre le rateau et la fixation du xbot, puis le fixer avec la goupille.



4- Le rateau est assemblé et monté sur le xbot.



5- Pour démonter le rateau, faire les étapes en sens inverse.

Pour le stockage, le rateau peut rester assemblé.

Nettoyer le à l'eau claire après chaque usage.

Ne pas utiliser sur des cailloux, seulement sur du sable.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Assurez-vous d'être éloigné du périmètre de la zone de travail de 2 m autour du Bebot.
- Si vous devez entrer dans la zone de travail, portez des chaussures et des gants de sécurité.
- Ne vous allongez pas sous le tamis lorsqu'il est vers le haut.
- N'ouvrez pas la porte arrière du tamis lorsqu'il est vers le bas.

GARANTIE UN AN

ROTAX garantit que son robot nettoyeur de plage connu sous le nom de « BeBot » (« Produit ») est exempt de défauts matériels et/ou de fabrication, en cas d'utilisation conforme à l'usage prévu, pendant une période de 1 (un) an à compter de la date de livraison.

Durant cette période :

- ROTAX est responsable du coût des pièces de rechange.
- Nos produits ont été développés pour permettre l'exécution à distance de la maintenance préventive et corrective. Cependant, Rotax se réserve le droit d'effectuer des visites en personne à des fins d'évaluation ou de remplacement.

La Garantie s'applique uniquement aux conditions suivantes :

- Le Produit est utilisé conformément aux spécifications relatives au Produit et à son utilisation (spécifications techniques, manuel d'instructions ou notice technique).
- L'installation et/ou le montage du Produit sont effectués conformément aux instructions jointes au Produit et par le personnel technique spécialisé.
- Les valeurs limites de température et de tension ne sont pas dépassées et le Produit n'est pas exposé à des charges mécaniques non conformes à son utilisation prévue.
- La maintenance du Produit est effectuée conformément aux instructions jointes au Produit et est réalisée par le personnel technique spécialisé ; aucune modification ou réparation n'est effectuée sur le Produit sans autorisations écrites ou non conformes aux instructions jointes.
- Le Client a déjà effectué toutes les étapes préalables indiquées dans le manuel d'instructions joint au Produit.
- Le Client conserve le Produit reconnu défectueux dans l'état dans lequel il a été trouvé (y compris les accessoires électroniques ou mécaniques) aussi longtemps que nécessaire pour permettre à ROTAX d'effectuer les vérifications requises sur les défauts/vices reprochés.
- Le Client présente à ROTAX le contrat d'achat, la facture correspondante ou la documentation émise à la suite de l'enregistrement en ligne.
- Le Client signale à Rotax le défaut dûment spécifié et prouvé dans sa nature et son étendue, sous peine de déchéance au plus tard et dans un délai de 30 (trente) jours à compter de sa découverte.
- Le Client a dûment payé le Produit conformément aux conditions de paiement convenues dans le contrat de vente.

La Garantie devient nulle et non avenue si :

- Le numéro de série est effacé ou illisible.
- Tout dispositif non autorisé est utilisé ou le produit est modifié.
- Des pièces ou des accessoires qui ne sont pas d'origine sont utilisés.
- Une pièce ou un accessoire est altéré.
- Des défaillances sont présentes dans le robot, l'alimentation, la recharge ou les accessoires, à cause d'agents atmosphériques tels que la foudre, les avalanches, les glissements de terrain, les surtensions, les décharges électriques, les orages, les inondations, les catastrophes naturelles, etc.

La Garantie ne couvre pas :

- Les frais de transport : ces dépenses sont imputées au Client.
- La décoloration des plastiques due à des raisons naturelles ou à des agents chimiques.
- Les dommages esthétiques, tels que les éraflures, les coupures et les bosses, à moins que les dommages au produit ne soient dus à un défaut matériel ou de fabrication.
- Les dommages causés par un accident, un usage abusif, une mauvaise utilisation, une inondation, un incendie ou d'autres causes naturelles ou externes.
- Les dommages causés par des opérations effectuées par des prestataires de services ROTAX non autorisés.
- Les dommages causés par l'utilisation du Produit avec des accessoires qui ne sont pas fabriqués ni commercialisés par ROTAX.
- Les consommables.

La Garantie est limitée au pays où ROTAX a vendu le produit initialement.

ROTAX ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu ou sans erreurs du produit et n'est pas responsable des dommages causés par des fautes lors de la consultation des instructions.

ROTAX se réserve le droit exclusif de réparer ou de remplacer (par un produit neuf ou récemment révisé) le Produit ou ses composants ou d'offrir, à sa seule discrétion, un remboursement complet du prix d'achat. Lorsqu'un remboursement est accordé, le Produit pour lequel le remboursement a été reçu doit être retourné à ROTAX et devient la propriété de ROTAX.

Durant la période de garantie, ROTAX réparera ou remplacera, à sa seule discrétion, les composants endommagés dans des conditions normales d'utilisation. La réparation ou le remplacement peut inclure l'utilisation de composants récemment révisés et/ou d'unités choisies par ROTAX.

ROTAX se réserve également le droit d'utiliser des unités, pièces ou composants de remplacement de valeur et de conception comparables.

La présente Garantie constitue la seule et unique forme de garantie du Produit fournie par ROTAX au Client en dérogation expresse à tout autre droit, explicite et/ou implicite, éventuellement reconnu par la loi au Client, qui y renonce de la manière la plus large permise par la loi, ainsi qu'à toute autre garantie fournie par ROTAX.

Le Client n'aura rien à réclamer à ROTAX concernant le Produit défectueux. ROTAX ne peut notamment se voir imputer aucuns frais d'entreposage du produit défectueux ni aucuns autres frais et/ou compensation pour dommages, tout comme le Client n'aura pas le droit de demander et/ou d'exiger un report de paiements, une réduction de prix ou la résiliation du contrat de fourniture.

Date

Commande n°

Signature client

THE SEARIAL CLEANERS

STOP WONDERING START CLEANING

SERVICE APRÈS-VENTE

E-mail : aftersales@searial-cleaners.com

Adresse :
ROTAX MARINE - ZI LE MARAIS
Rue de l'Industrie- 01460 PORT



www.searial-cleaners.com

